

Rapport Financier 2017
par Léone DELPUECH, Trésorière Générale
Assemblée Générale du 7 Avril 2018 / La Chapelle sur Erdre

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la Loi et aux statuts de notre Fédération, il doit être rendu compte à l'Assemblée générale de la situation et de l'activité budgétaire de notre Fédération durant l'exercice 2017 et doivent être soumis à votre approbation les comptes annuels.

Les comptes annuels, qui vous ont été transmis, ont été établis dans le respect des principes comptables en vigueur, sans changement de présentation ni changement de méthode d'évaluation par rapport à l'année dernière.

La présentation analytique des emplois et des ressources fait partie intégrante de ce rapport.

Règlement de fonctionnement financier FFH

Organisation comptable :

3 salariés à temps plein au service comptable et 1 salariée à temps partiel, sous le contrôle de la Trésorière Générale et du Directeur Général. Les procédures comptables et financières sont mises en place et suivies avec le concours du commissaire aux comptes.

Budgets :

Quatre budgets sont établis annuellement :

- fonctionnement fédéral,
- fonctionnement sportif,
- fonctionnement du secteur lucratif (*communication et promotion de la Fédération, gestion de la Résidence, magazine, développement d'Handifix*)
- Fonctionnement du CNFH (*Centre National de Formation Handisport*).

Les budgets sont établis pour l'exercice en cours par le Directeur Général en collaboration avec la Trésorière Générale, d'après les résultats de l'exercice précédent et après consultation des responsables des budgets concernés.

I) Situation de l'association durant l'exercice écoulé

I - 1) Faits marquants de l'année 2017

L'année 2017 a été marquée principalement, par l'organisation des évènements suivants :

- **Jeux nationaux de l'Avenir** à Saint Nazaire.
- **Meeting d'Athlétisme Handisport de Charléty** à Paris.
- **Les Journées Nationales Handisport** à Enghien.
- **Open de tennis** à Sceaux.
- **La fin des travaux de remplacement des 2 ascenseurs** à la RIP.

L'organisation et la participation à ces évènements sportifs n'auraient pas pu avoir lieu sans le soutien financier de l'Etat (CNDS), des collectivités locales concernées et de plusieurs partenaires que nous remercions très sincèrement.

I - 2) Exposé sur les résultats

Le résultat fédéral :

	Résultat définitif 2017	Résultat prévisionnel 2017	Résultat définitif 2016
FFH FEDERAL			
Recettes fédérales	3 899 553	3 735 000	3 272 892
Recettes exceptionnelles	670 788	-	356 076
Dépenses de personnel <i>(y compris commissions sur partenariats)</i>	- 1 015 951	- 1 030 000	- 915 498
Dépenses de fonctionnement <i>(y compris loyer Ville de paris)</i>	- 1 116 546	- 991 918	- 958 479
Autres dépenses	- 571 437	- 290 000	- 518 470
Charges exceptionnelles		- 19 451	-
RESULTAT FFH FEDERAL	1 866 407	1 403 631	1 462 488
	Résultat définitif 2017	Résultat prévisionnel 2017	Résultat définitif 2016
FFH ACTIVITES SPORTIVES			
Subventions MDS <i>(actions 1 à 3)</i>	2 688 566	2 688 566	3 049 500
Convention objectifs <i>(actions 1 à 3)</i>	- 4 650 374	- 4 206 566	- 4 495 362
Subventions CNDS/CNSA	823 850	820 800	1 149 600
Aides emploi aux régions <i>(ESQ)</i>	- 706 035	- 733 000	- 809 200

Autres recettes sportives	712 966	723 888	862 668
Autres dépenses sportives	- 424 339	- 538 804	- 1 096 224
Manif. Except. Recettes	875 771	792 000	1 162 262
Manif. Except. Dépenses	- 1 135 755	- 899 000	- 1 075 131
RESULTAT FFH ACTIVITES SPORTIVES	- 1 815 350	- 1 352 116	- 1 251 887
CNFH			
Subventions MDS (action 4)	95 000	95 000	95 000
Convention objectifs (action4)	- 148 995	-	- 133 543
CNFH Recettes (hors conv. d'objectifs)	267 600	103 762	257 148
CNFH Dépenses (hors conv. d'objectifs)	- 166 964	- 107 240	- 213 886
RESULTAT CNFH	46 641	91 522	4 719
SECTEUR LUCRATIF			
Gestion RIP Recettes	500 728	444 140	440 699
Gestion RIP Dépenses	- 213 397	- 250 000	- 327 300
Handisport Mag. Recettes	74 853	78 000	77 416
Handisport Mag. Dépenses	- 72 815	- 72 000	- 68 504
Communication Recettes + Handifix	234 737	260 000	273 305
Communication Dépenses + Handifix	- - 200 140	- 293 500	- 245 987
Dépenses de personnel	- 340 761	- 313 677	- 283 740
Exceptionnel	- 50 000	-	100
RESULTAT SECTEUR LUCRATIF	- 66 796	- 147 037	- 134 011
RESULTAT FFH GLOBAL	30 902	- 4 000	81 309

Explication sur les variations significatives

- ✓ **FFH - Recettes fédérales** : sensiblement proche du budget.
- ✓ **FFH - Recettes exceptionnelles** : Provisions loyers Ville de Paris de 2012 à 2016 268K €, Tombola 174K €, reprise provision en raison du surcoût préparation Pyeong Chang de 160K €, ces 2 dernières sommes ont été classées en exceptionnelles car normalement reprises sur l'année des jeux.
- ✓ **FFH - Recettes sportives** :
- ✓ **La convention d'objectif** : pour 2017, la fédération s'est vu octroyer une subvention de 2 688 566 € pour les actions 1 à 3 et de 95 000 € pour l'action 4 (formation). Le montant des dépenses réalisées dans le cadre de cette convention d'objectifs a été de 4 650 374 € pour les actions 1 à 3 (dépassement budgétaire de 443 808 €) et de 148 995 € pour l'action 4. La part fédérale s'est établie à 2 015 803 €.

La Fédération finance également des dépenses à caractère sportif mais non couvertes par la convention d'objectif, pour 2 266 129 €, ceci est permis grâce à la politique active de la FFH en matière de partenariat privé.

- ✓ **Manifestations exceptionnelles** : les recettes attendues sur le meeting de Charléty n'ont pas été à la hauteur prévue dans le prévisionnel.
- ✓ **CNFH** : globalement les dépenses CO et hors CO (*convention d'objectifs*) sont en augmentations. Lors de la construction budgétaire, la subvention du Ministère a été prévue dans les recettes, mais pas dans les dépenses.
- ✓ **Handisport le Mag** : on constate une diminution, encore cette année, des abonnements.
- ✓ **La communication dans le secteur lucratif** : les dépenses et les recettes sont en légère hausse. Reprise d'activité de la RIP, le loyer a pu être honoré.

En conclusion, un résultat bénéficiaire de 30 902 € composé principalement d'un résultat d'exploitation déficitaire de 493 444 € et d'un résultat exceptionnel excédentaire de 527 881 €.

I - 3) Exposé sur le bilan

ACTIF

Le poste immobilisations corporelles nettes est en diminution de 102 712 €.

Les immobilisations financières sont stables.

Les postes stocks et créances en diminution de 39 355 €.

Nos disponibilités ont baissé de 758 943 €. La baisse peut s'expliquer par l'apport de fonds propres vers la commission sport.

PASSIF

Nos fonds associatifs, hors subventions d'investissement, sont en augmentation et passent de 3 588 732 € au 31/12/16 à 3 619 634 € au 31/12/17.

Conformément à la décision prise à l'assemblée générale du 8 Avril 2017, les réserves pour travaux RIP et pour surcout Jeux RIO ont été reprises, une nouvelle réserve pour surcoût Tokyo a été constituée pour 250 000 €, une nouvelle réserve pour travaux ascenseurs a été constituée pour 280 000 € et le solde a été affecté en « *report à nouveau* ».

Les subventions d'investissement nettes s'élèvent à 2 936 618 € au 31/12/17.

Les provisions pour risques et charges sont en diminution et passent de 763 000 € au 31/12/16 à 643 000 € au 31/12/17.

Les fonds dédiés s'élèvent à 442 513 € contre 223 887 € au 31/12/2016 et représentent les subventions ou dons affectés à des projets définis par les financeurs, et non utilisés.

Au bilan, on constate que les dettes s'élèvent à 4 039 404 € contre 4 195 373 € au 31/12/2016 ; elles se composent pour 423 707 € de dettes d'emprunt à long terme et de dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation passent de 2 774 081 € au 31/12/2016 à 2 965 429 € au 31/12/2017.

- Dettes fournisseurs : 1 757 448 € soit +158 936 € par rapport à 2016
- Dettes fiscales et sociales : 659 034 € soit -79 271 € par rapport à 2016
- Autres dettes : 548 945 € soit +111 683 € par rapport 2016

Enfin, les produits constatés d'avance de 560 268 € représentent des recettes encaissées en 2017 mais qui concernent l'exercice 2018.

II) Informations sur La Résidence Internationale de Paris (filiale)

Entre 2016 et 2017 :

- les produits d'exploitations ont diminué de 70 471 €,
- les charges d'exploitation ont diminué de 116 161 €,
- les capitaux propres de la R.I.P s'élèvent au 30/09/2017 à +126 534 € soit une diminution de 163 732 € par rapport à 2016.

Le résultat comptable se traduit par une perte de 221 205 € en 2017 contre une perte de 269 247 € en 2016.

La R.I.P. a honoré ses engagements depuis Octobre 2016 pour le règlement des loyers. Les loyers 2015 impayés ont été portés en compte courant d'associé, qui s'élève à 432 000 € au 31/12/2017. Ce compte courant est déprécié à hauteur de 150 000 €

III) Perspectives d'avenir

Le budget prévisionnel FFH 2018

Les principaux contrats de partenariats étant conclus sur plusieurs années, nous prévoyons des recettes issues du partenariat sensiblement identique à 2017.

Après la signature de la convention d'objectifs avec le ministère de tutelle, le budget prévisionnel pourra être modifié suivant les dispositions arrêtées.

La Convention d'Objectifs Pluriannuelle pour l'année 2018

Cette convention signée entre le ministère chargé des sports et la fédération, prévoit outre la mise à disposition de 18 cadres techniques, une subvention dont le montant accordé n'était pas connu au moment d'établir ce rapport.

Attention, pour 2018, CO+CPO

L'année 2018 sera consacrée à un certain nombre d'évènements, dont un évènement majeur :

- 20^{èmes} Grand Prix des Jeunes à Poitiers

Mais également :

- 2^{ème} Grand Prix international Para-athlétisme de Paris
- Championnat du monde Haltérophilie à Beck

IV) Evènements survenus depuis la clôture

Démission du Président. Madame Guislaine WESTELYNCK nommée Présidente par intérim jusqu'à l'AG électorale du 7 Avril 2018.

V) Approbation des comptes 2017

Je vous propose d'entendre la lecture par notre Commissaire aux comptes de son rapport sur ces comptes annuels.

Je vous propose ensuite d'apporter des réponses ou des précisions à vos éventuelles questions, **avant de soumettre ces comptes annuels à votre approbation.**

VI) Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat excédentaire de 30 901,81 € en report à nouveau.

Nous soumettons cette décision à votre approbation.

Conclusion générale sur l'exercice comptable

La poursuite d'une gestion saine et maîtrisée est un impératif car les produits réalisés des partenariats, notamment en cours d'exercice, bien que satisfaisants ont atteint un niveau difficile à améliorer, sauf héritage surprise, les subventions publiques ont également tendance à diminuer.

Aussi, une attention particulière doit être portée à l'application des procédures administratives et financières telles que définies dans notre règlement financier et au suivi des différents budgets.



Léone DELPUECH
Trésorière Générale